

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2021

Le 8 mars deux mil vingt et un une convocation individuelle a été adressée à chacun des membres du Conseil Municipal, à l'effet de se réunir en séance publique, le lundi 15 mars 2021 sous la présidence de M. Luc Marie FABUREL, Maire.

### Etaients présents :

Katia DUPUY, Brigitte SURUT, Elisabeth THIMON, Loïc JAFFRES, Jean-François GALIPAUD, Julie POIDVIN FOURNELLE, Bruno BACHELOT, Marie-Sophie BELLANT, Sylvie CHAIGNARD, Jean-Claude THIEURY, Théophile BRIFFAUT, M. Fabien VILLELA.

Absents excusés : Martine RAOUL, Jean-Marc COCHARD.

### Pouvoirs :

Mme Martine RAOUL a donné pouvoir à Elisabeth THIMON

Secrétaire de séance : Mme Brigitte SURUT.

### ORDRE DU JOUR :

- ▶ Affectation des résultats 2020. Budget général,
- ▶ Affectation des résultats 2020. Budget photovoltaïques,
- ▶ Subventions 2021 pour les Associations,
- ▶ Budget primitif 2021, Budget Général et Budget Photovoltaïques.
- ▶ PERSONNEL : Contrat d'engagement pour une durée déterminée,
- ▶ Conseil Départemental de la Sarthe : Demande de subvention à la restauration d'un site culturel et patrimonial,
- ▶ Plan de relance : Socle numérique dans les écoles élémentaires.
- ▶ Modification des statuts de la CDC du Val de Sarthe, compétence facultative, Organisation des Mobilités.

### **Questions diverses**

Le procès-verbal du 9 mars 2021 n'appelant aucune observation, est adopté par 14 présents dont pouvoirs. Les conseillers présents signent le registre des procès-verbaux.

### Pour information :

Le Conseil Municipal ayant décidé par délibération de ne pas pourvoir la vacance du poste d'Adjoint et de réduire le nombre d'Adjoints une remontée automatique des adjoints doit être effectuée.

Mme Brigitte SURUT 1<sup>ère</sup> Adjointe  
Mme Katia DUPUY 2<sup>ème</sup> Adjointe  
M. Jean-François GALIPAUD 3<sup>ème</sup> Adjoint.

## AFFECTATION DES RESULTATS 2020. Budget général.

Délibération 2021-22

En application de l'article L.2121-31, L.2122-21, L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget général, il fait ressortir un excédent de 323 319.47 € en fonctionnement et un excédent de 245 204.93 € en investissement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 323 319.47 € Section de fonctionnement
- 173 319.47 € Compte 002 excédent de fonctionnement reporté
- 245 204.93 € Section d'investissement Compte 001 excédent reporté
- 150 000.00 € Excédent de fonctionnement capitalisé Compte 1068

VOTE : UNANIMITE

### AFFECTATION DES RESULTATS 2020 du budget photovoltaïques

Délibération 2021-23

En application de l'article L.2121-31, L.2122-21, L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget photovoltaïques, il fait ressortir un excédent de 2286.47 € en fonctionnement en 2884.84 € en investissement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 2 286.47 € Section de fonctionnement compte 002 excédent reporté
- 2 884.84 € Section d'investissement compte 001 excédent reporté

VOTE : UNANIMITE

### SUBVENTIONS 2021 POUR LES ASSOCIATIONS

Délibération 2021-24

Associations Filléennes	VOTE 2020	Proposition 2021	VOTE 2021
Amicale philatélique	300 €	300 €	300 €
AFN Fillé-Guécalard	200 €	200 €	200 €
Cercle des Retraités	300 €	300 €	300 €
Association AM2F	100 €	100 €	100 €
Club d'Echecs	250 €	100 €	100 €
Club Loisirs	700 €	800 €	800 €
Au fil des livres	1500 €	1500 €	1500 €
Fillé en Fêtes	1800 €	1800 €	1800 €
Fillé Sports	2000 €	2000 €	2000 €
Fillé Foot à 7	350 €	350 €	350 €
Halieutica	1000 €	1000 €	1000 €
GDON de Fillé	1000 €	600 €	600 €
Les Amis de Fillou(7€ par élève)	812 €	735 €	735 €
APEL St Charles(7€ par élève)	581 €	630 €	630 €
Convidance	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 893 €</b>	<b>10 415 €</b>	<b>10 415 €</b>
<b>Autres subventions</b>	<b>VOTE 2020</b>	<b>Proposition 2021</b>	<b>VOTE 2021</b>
A.C.C. (0.16€/Habitant)	239 €	239 €	239 €
Au Fil des Livres (1,75€/Habitant)	2 614 €	2636 €	2636 €
Coopérative RASED	180 €	180 €	180 €
GESTM	700 €	700 €	700 €
Centre d'apprentis		400 €	400 €
Restos du cœur		600 €	600 €
<b>TOTAL</b>	<b>3933 €€</b>	<b>4755 €</b>	<b>4755 €</b>

TOTAL des sommes attribuées pour les subventions 2021: 15 170 €  
Une enveloppe de 19 000 € sera prévue au budget primitif 2021.

**BUDGET PRIMITIF 2021  
BUDGET GENERAL**

Délibération 2021-25

**Section de fonctionnement**

**Recettes**

**Dépenses**

70 Produits de service	128 800.00 €	011 Charges à caractère général	260 400.00 €
73 Impôts et taxes	605 000.00 €	012 Charges du Personnel	499 250.00 €
74 Dotations participations	250 800.00 €	65 Autres charges de gestion	130 320.00 €
75 Autres produits	1 000.53 €	66 Charges financières	40 331.00 €
013 Atténuation de charges	32 000.00 €	6811 Dotation aux amortis.	2 619.00 €
002 Excédent reporté	<u>173 319.47 €</u>	023 Virement en investissement	250 000.00 €
		739211 Attribution de compensat.	<u>8 000.00 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>1 190 920.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 190 920.00 €</b>

**Section d'investissement**

**Recettes**

**Dépenses**

10 Dotations	182 200.07 €	16 Emprunts	61 205.00 €
		20 Concessions droits	17 500.00 €
013 Subventions	27 612.00 €		
021 Virement du fonctionnement	250 000.00 €	21 Immobilisations corp.	<u>628 931.00 €</u>
280422 Dotation aux amort.	2 619.00 €		
001 Excédent reporté	<u>245 204.93 €</u>		
<b>TOTAL</b>	<b>707 636 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>707 636.00 €</b>

VOTE : UNANIMITE

**BUDGET PHOTOVOLTAIQUES  
2021**

Délibération 2021-26

**Section de fonctionnement**

**Recettes**

**Dépenses**

70 Produits de service	5 001.53 €	011 Charges à caractère g.	3 060.84 €
74 Subvention de la commune	1 200.00 €	68 Dotations aux amort.	4 227.16 €
		66 ICNE + intérêts	<u>1 200.00 €</u>
002 Excédent	<u>2 286.47 €</u>		
	8 488.00 €	<b>TOTAL</b>	<b>8 488.00 €</b>

**Section d'investissement**

**Recettes**

**Dépenses**

001 Excédent reporté	2 884.84 €	1641 Capital	3 531.00 €
28151 Dotations aux amort.	<u>4 227.16 €</u>	2151 Travaux	<u>3 581.00 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>7 112.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 112.00 €</b>

VOTE : UNANIMITE

**SERVICE TECHNIQUE : Espaces verts et bâtiments communaux.  
Contrat à durée déterminée.**

**Délibération 2021-27**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat d'un adjoint technique aux services des espaces verts se termine le 31 mars 2021.

Pour les besoins du service, il est nécessaire en cette période d'être trois agents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un contrat à durée déterminée pour une période de 2 mois. Du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2021.

VOTE : UNANIMITE

**CONSEIL DEPARTEMENTAL : DEMANDE DE SUBVENTION A LA RESTAURATION D'UN SITE CULTUEL ET PATRIMONIAL**

**Subvention 2021-28**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le mur du cimetière situé en parallèle à la route des Gesleries RD 51, face au groupe scolaire est vétuste et dangereux.

Il faut le restaurer et changer le portail qui sera plus large que celui d'avant pour donner l'accès aux établissements de pompes funèbres.

Montant des travaux : 26 793.94 €

Le Conseil Départemental de la Sarthe peut verser une subvention pour aider à ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande la participation financière au Conseil Départemental et autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE

**PLAN DE RELANCE. Socle numérique dans les écoles élémentaires.**

**Délibération 2021-29**

M. Jean-François GALIPAUD fait part au Conseil Municipal qu'une concertation a eu lieu avec l'équipe enseignante sur le projet d'équipement numérique dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique.

Évaluation des besoins d'équipement et les ressources numériques.

**Volet équipement :**

- 1 vidéo projecteur interactif (fixé au plafond, courte focale)
- 2 ordinateurs portables
- 1 ordinateur fixe
- 3 routeurs Wifi
- 10 tablettes
- 10 casques

**Volet ressources numériques :**

ENT (Espace Numérique de travail primo (1,5 € par enfant), pour 110 élèves

Montant estimatif : 10 000€

Subvention : 70% pour les équipements et 50% pour les ressources numériques

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le projet précité, décide de solliciter la subvention au titre du PLAN DE RELANCE « Socle numérique dans les écoles élémentaires.

VOTE : UNANIMITE

**OBJET : Modification des Statuts de la Communauté de communes du Val de Sarthe :  
Compétence facultative : Organisation des mobilités**

Délibération 2021-30

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe en date du 18 février 2021 portant modification de ses statuts :

**Article 2 : Compétences**

**Ø Compétences facultatives**

- 19. Organisation des mobilités.

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire et pris connaissance de la délibération sus-mentionnée, le conseil municipal, décide :

Par 14 voix **contre** car les élus n'ont aucun élément sur le financement et les moyens que la communauté de communes devra supporter pour cette nouvelle compétence « Mobilité » de :

- refuser la modification de statuts proposée par le conseil de communauté pour le transfert de la compétence « Organisation des mobilités » rubrique 19 ;
- refuser la nouvelle numérotation des compétences communautaires (tableau annexé à la délibération du conseil de communauté en date du 18/02/2021, vu la nouvelle compétence facultative présentée ci-dessus) ;
- de joindre, pour référence, à cette délibération une copie de la délibération de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15-03-2021						
Déclaration d'intention d'aliéner (acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme)						
Noms-Prénoms du vendeur	Noms-Prénoms de l'acheteur	Adresse du Bien	Nature du bien	Date de signature de la DIA	Prix de Vente	Numéro d'enregistrement
SARTHE HABITAT	M. et Mme GARNIER Romain	Lotissement Le Clos des Aulnes	Terrain à bâtir	08/03/2021	63 500.00 €	IA 210007
SARTHE HABITAT	M. et Mme CAHOREAU Ludovic	Lotissement Le Clos des Aulnes	Terrain à bâtir	08/03/2021	39 000.00 €	IA 210008
SARTHE HABITAT	M. BRAZON Yoan	Lotissement Le Clos des Aulnes	Terrain à bâtir	08/03/2021	42 500.00 €	IA 210009
SARTHE HABITAT	M. FLEURY/CHOPIN	Lotissement Le Clos des Aulnes	Terrain à bâtir	08/03/2021	40 500.00 €	IA 210010
SARTHE HABITAT	M. BROCHET Romain	Lotissement Le Clos des Aulnes	Terrain à bâtir	08/03/2021	45 000.00 €	IA 210011
SARTHE HABITAT	M. et Mme GIROUT Jean-Michel	Lotissement Le Clos des Aulnes	Terrain à bâtir	08/03/2021	38 500.00 €	IA210012

**Questions diverses**

Point d'arrêt routier (P.A.R.), transport des voyageurs Aléop.

Monsieur le Maire informe le conseil que la région des Pays de la Loire avait par courrier du 22/02/2019, fait part à la commune de Fillé, l'adoption d'un règlement actant un confinement de 701% pour la mise en accessibilité du point d'arrêt prioritaire face à l'école. 400 points ont été recensés sur les P.D.L.

Le point d'arrêt groupe scolaire est concerné par la mise en accessibilité avant avril 2022. Une étude et devis seront réalisés.

Un appui d'un spécialiste des technicien spécialisé sur les aménagements PAR sera nécessaire afin de réaliser cette mise aux normes.

**Paroles aux Commissions**

Mme Brigitte SURUT fait part au Conseil Municipal qu'un devis pour les décorations de fin d'année a été demandé à l'entreprise LEBLANC.

Une boule décorative : 75 € - Une traversée de bourg : 75 €

Le devis est accepté.

Katia Dupuy nous fait une brève présentation de la visioconférence organisée par la Fondation Nicolas Hulot le 8 mars dernier sur le thème de la restauration collective responsable vu par les Elus locaux de La Loire Atlantique. Une autre suivra le 22 mars sur ce même thème mais vu du côté des Chefs Cuisiniers.

Après avoir fait un tour d'horizon des différents labels et certifications ; ce premier volet du 8 mars, était surtout axé autour de différents témoignages d'élus de grandes villes et de communes rurales sur leurs expériences de la Restauration Collective Responsable.

Pour certains, cette prise de conscience est passée par la recherche de repas « zéro » déchets, pour d'autres il s'agit de réaliser un circuit fermé avec l'utilisation d'un composteur « géant » dont les bénéfices sont récupérés par les producteurs locaux qui à leur tour fournissent leurs produits au restaurant, et enfin pour d'autres il était plutôt question de s'intéresser aux produits d'entretien en privilégiant ceux qui sont Eco Labellisés ainsi que l'utilisation de petits nettoyeurs vapeurs en remplacement de chiffons et produits.

La séance est levée à 23h45

<b>ÉMARGEMENTS</b>	
<b>Nom Prénom</b>	<b>Émargement</b>
FABUREL Luc Marie (Maire)	
SURUT Brigitte (1 <sup>ère</sup> Adjointe)	
DUPUY Katia (3 <sup>ème</sup> Adjointe)	
GALIPAUD Jean-François (4 <sup>ème</sup> Adjoint)	
THIEURY Jean-Claude (Délégué)	
BACHELOT Bruno	
BELLANT Marie-Sophie	
BRIFFAUT Théophile	
CHAIGNARD Sylvie	
COCHARD Jean-Marc	Absent excusé
JAFFRES Loïc	
POIDVIN Julie	
RAOUL Martine	Absente excusée
THIMON Elisabeth	
VILLELA Fabien	